

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

-----  
DIRECTION GENERALE DU BUDGET ET DES  
FINANCES

-----  
DIRECTION REGIONALE DU BUDGET ET DES  
FINANCES DE LA REGION DU TONKPI (MAN)



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union-Discipline-Travail  
-----

**RAPPORT D'ACTIVITES**  
**1<sup>E</sup> TRIMESTRE**  
**GESTION 2024**

**Madame KODIA Chiboni Marcelline**  
Directeur Régional du Budget et des Finances de la  
Région du Tonkpi

## INTRODUCTION

Dans le cadre de la politique de rapprochement des services de la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF) des administrations publiques en région, en son article 68 du décret n° 2021-800 du 08 décembre 2021 portant organisation du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat, il est créé la Direction Régionale du Budget et des Finances (DRBF) de la Région du Tonkpi (Man). La DRBF de Man est chargée d'assurer la coordination et la mise en œuvre des missions de la Direction Générale du Budget et des Finances dans la Région du Tonkpi en matière d'exécution budgétaire et de traitement des actes de la solde. Elle est composée de deux Sous-Directions (la Sous-Direction du Suivi de l'Exécution Budgétaire et la Sous-Direction de la Solde) et cinq (5) services (le Service Administratif et Financier, le Service des Opérations Budgétaires, le Service de l'Assistance Technique, le Service du Traitement et le Service des Indemnités non permanentes).

- La Sous-Direction du Suivi de l'Exécution Budgétaire est chargée de coordonner les activités du suivi budgétaire à travers le Service des Opérations Budgétaires et le Service de l'Assistance Technique ;
- La Sous-Direction de la Solde est chargée du traitement des actes de la solde à travers le Service du Traitement et le Service des Indemnités non permanentes.

La Direction Régionale du Budget et des Finances (DRBF) de la Région du Tonkpi (Man) compte cinq (5) Départements :

- **Le Département de Man, Chef-lieu de Région ;**
- **Le Département de Danané ;**
- **Le Département de Biankouma ;**
- **Le Département de Zouan-Hounien ;**
- **Le Département de Sipilou.**

La quasi-totalité des Ministères y sont représentés par des Directions Régionales, des Directions Départementales et des Services Techniques Déconcentrés.

La Direction Régionale du Budget et des Finances (DRBF) administre les crédits budgétaires de trois cent dix (310) services.

Pour répondre aux attentes de ces services en matière de mise en œuvre de sa mission, la DRBF compte quatre (04) Services SIGOBE :

- ✓ **Le Service SIGOBE du Département de Man avec cent quarante-deux (142) services ;**

- ✓ **Le Service SIGOBE du département de Biankouma avec soixante-trois (63) services**
- ✓ **Le Service SIGOBE du département de Danané avec soixante-quatre (64) services**
- ✓ **Le Service SIGOBE du département de Zouan-Hounien avec quarante et un (41) services**

Le présent rapport se propose de faire le point des activités exécutées du 1<sup>e</sup> trimestre de l'exercice 2024.

## **I RESSOURCES DE LA DIRECTION REGIONALE DU BUDGET ET DES FINANCES**

Pour réaliser les missions qui lui sont assignées, la Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Tonkpi dispose de ressources humaines, logistiques et budgétaires.

### **1-1 *Les ressources humaines***

La DRBF dispose de vingt-neuf (29) agents composés de vingt (20) fonctionnaires, cinq (05) contractuels DGBF et quatre (4) contractuels locaux.

## SITUATION DU PERSONNEL DE LA DRBF

Direction Régionale du Budget et des Finances du Tonkpi

Localité : Man

N°	Matricule	Nom et Prénoms	Sexe (M/F)	Emploi	Grade	Fonction	Service	Statut
1	259 127 C	KODIA Chiboni Marcelline	F	Ingénieur Informaticienne	A4	Directeur	Direction Régionale	Fonctionnaire
2	372 443 A	KAKA Marcelin Brice Désiré	M	Attaché des Finances	A3	Sous-Directeur	Sous-Direction du Suivi de l'exécution Budgétaire	Fonctionnaire
3	320 041 A	KONE Fatoumata	F	Administrateur des Services Financiers	A4	Sous-Directeur	Sous-Direction de la Solde	Fonctionnaire
4	309 018 M	N'GUESSAN Brou Marcelin	M	Attaché Administratif	A3	Chef de Service	Service du Traitement	Fonctionnaire
5	388 287 F	TIEMELE Kessé Boris	M	Administrateur des Services Financiers	A4	Chef de Service	Service des Opérations Budgétaires	Fonctionnaire
6	858 388 K	MEITE Amadou	M	Ingénieur Informaticien	A4	Chef de Service	Service de l'Assistance Technique	Fonctionnaire
7	828 997 Q	APIA Allomo Mathias	M	Adjoint Administratif	C1	Agent transmission	Direction régionale	Fonctionnaire
8	457 011 J	DAGNOGO Diakaridia	M	Agent spécialisé des TP	D1	Chauffeur	Direction régionale	Fonctionnaire
9	995 327 K	SYLLA Salimata	F	-	-	Secrétaire	Direction régionale	Contractuel DGBF
10	989 946 C	KONATE Ben Baladji Y.	M	-	-	Agente transmission	Direction régionale	Contractuel DGBF
11	812 854 P	GORE Danon Sathurnan	M	Technicien Supérieur de l'Informatique	B3	Assistant	Service de l'Assistance Technique	Fonctionnaire
12	451 123 R	KOFFI Hognain Hervé	M	Assistant comptable	B3	Opérateur de saisie	Service des Opérations Budgétaires	Fonctionnaire
13	323 420 W	VANIE Bi Zinvo Joseph Désiré	M	Assistant comptable	B3	Opérateur de saisie	Service des Opérations Budgétaires	Fonctionnaire
14	466 845 U	TRAORE Seybou Aziz	M	Assistant comptable	B3	Assistant SIGESCOD	Service de l'Assistance Technique	Fonctionnaire
15	827 953 J	N'DA Yapo César	M	Secrétaire administratif	B3	Agent de saisie	Service du Traitement	Fonctionnaire
16	338 374 G	GNAE Zion Patrice	M	Adjoint Administratif	C1	Décompteur	<i>Service des Indemnités non Permanentes</i>	Fonctionnaire
17	461 861 X	DIBI Mathieu N'gbéso	M	Agent de bureau -	D1	Décompteur	Service du Traitement	Fonctionnaire
18		KAMARATE Ange Mariam	F			Technicienne de Surface		Contractuel local
19		KEUGA Kankeusseu Omer	M			Agent de Sécurité		Contractuel local
20		BODOUA Bi Tozan Jean Ariaces	M			Agent de Sécurité		Contractuel local

**Direction Régionale du Budget et des Finances du Tonkpi**

**Localité : Biankouma**

N°	Matricule	Nom et Prénoms	Sexe (M/F)	Emploi	Grade	Fonction	Service	Statut
1	487 958 T	SORO Tena	M	Technicien Supérieur de l'Informatique	B3	Assistant SIGOBE	Service de l'Assistance Technique	Fonctionnaire
2	812 837 F	DIOMANDE Soualiho	M	Assistant Comptable	B3	Opérateur de saisie	Service des Opérations Budgétaires	Fonctionnaire
3	487 479 T	CHEIK Fatou N'diaye	F	Adjoint Administratif	C1	Agent de transmission	Direction Régionale	Fonctionnaire

**Direction Régionale du Budget et des Finances du Tonkpi**

**Localité : Danané**

N°	Matricule	Nom et Prénoms	Sexe (M/F)	Emploi	Grade	Fonction	Service	Statut
1	487 537 D	DJE Bi Trayé	M	Technicien Supérieur de l'Informatique	B3	Assistant SIGOBE	Service de l'Assistance Technique	Fonctionnaire
2	490 651 E	BAMBA Soualiho	M	Technicien Supérieur de Commerce	B3	Opérateur de saisie	Service des Opérations Budgétaires	Fonctionnaire
3	986 967 K	COULIBALY Yegnonko Patrick	M			Agent de transmission	Direction Régionale	Contractuel DGBF
4		LIEUTA Mando Nadège	F			Technicienne de Surface		Contractuel local

**Direction Régionale du Budget et des Finances du Tonkpi**

**Localité : Zouan-hounien**

N°	Matricule	Nom et Prénoms	Sexe (M/F)	Emploi	Grade	Fonction	Service	Statut
1	995 017 S	BAMBA Lassina	M			Opérateur de saisie	Service des Opérations Budgétaires	Contractuel DGBF
2	995 078 F	KONAN Kouamé Vincent Atohankpa	M			Agent de transmission	Direction Régionale	Contractuel DGBF

## 1.2 LOGISTIQUE DE LA DRBF DU TONKPI

En matière de logistique, la Direction Régionale du Budget et des Finances dispose d'un véhicule de type 4X4, sept (7) motos dont quatre (4) en mauvais état, vingt-trois (23) ordinateurs, vingt-trois (23) imprimantes, vingt-quatre (24) onduleurs, deux (2) stabilisateurs dont un hors services, une (1) imprimante à étiquette, deux (02) scanners, deux (2) vidéoprojecteurs.

## ETAT DU MATERIEL ET DU MOBILIER DE LA DIRECTION REGIONALE

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET ET DES FINANCES DU TONKPI	ETAT	MATERIEL ROULANT		MATERIEL INFORMATIQUE									MOBILIER				AUTRES MATERIELS				
		VEHICULES	MOTOS	ORDINATEURS	IMPRIMANTES	PHOTOCOPIEURS	ONDULEURS	VIDEO PROJECTEUR	TELECOPIEUR	SCANNERS	STABILISATEURS	BOX INTERNET	BUREAUX	FAUTEUILS	MEUBLES DE RANGEMENT	CHAISES VISTEURS	REFRIGERATEURS	POSTES TELEPHONIQUES	BROYEUSES A PAPIER	AUTO COMMUTEUR	SPLIT
Man	OP	01	00	17	18	01	15	02		02		01	13	11	07	24	01	09			08
	HU		04			01							03	05							01
Biankouman	OP		01	02	02	-	03	-	-	-	-	01	03	02	02	05	-	-	-		01
	HU			-	-	-	-	-	-	-	01			01			-	-	-		
Danané	OP		01	02	02	-	04	-	-	-	-	01	04	02	02	08	-	-	-		02
	HU			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	02			-	-	-	-	-
Zouan-Hounien	OP		01	02	02	-	02	-	-	-	01	01	03	03	02	06	-	-	-		01
	HU		-	-	-	-	01	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total DRBF	OP	01	03	23	24	01	24	02		02	01	04	23	18	13	43	01	09			12
	HU		04			01	01				01		03	8							01

OP : Opérationnel

HU : Hors d'usage



### 1.3 SITUATION BUDGETAIRE

#### A- Point de l'exécution du budget de la Direction

PRESENTATION DE LA SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET				
LOCALITE	NATURE DE LA DEPENSE	BUDGETFINAL	MONTANT EXECUTE	OBSERVATIONS
Man	<b>41011200130 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget du Tonkpi (Man)</b>			
	662200	3 168 000	792.000	
	<b>TOTAL</b>	<b>3 168 000</b>	<b>792 000</b>	
	<b>41011200131 Coordonner les services de l'Administration du Budget et des Finances du Tonkpi (Man)</b>			
	231000	4 152 416		
	241100	2 899 424		
	242100	2 319 539		
	601100	3 479 309		
	601200	5 113 113		
	601400	2 319 539		
	601590	1 159 770		
	614190	1 159 770		
	614790	3 479 309		
	629200	1 739 654		
	<b>TOTAL</b>	<b>27 821 843</b>		

Le taux d'engagement en biens et service est de 0%. Après enrôlement dans le SIGOMAP, la formation à l'utilisation de l'outil n'a pas pu être effectuée.

Par conséquent, la planification du budget à travers le SIGOMAP précédant tout engagement n'a pas pu être réalisée.

## **B- Point de l'exécution du budget des services de l'Etat dans la DRBF**

**TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET 2024**

<b>Localité</b>	<b>Crédits</b>	<b>Engagement</b>	<b>Mandat Emis</b>	<b>Mandat PEC</b>
Man	1.213.097.119	7.385.981	900.000	00
Biankouma	262.671.572	1.737.197	0	
Danané	369.145.697	2.787.280	0	
Zouan-Hounien	207.787.500			
<b>TOTAL</b>	<b>2 052 701 888</b>	<b>11 910 458</b>	<b>900 000</b>	

### **II- ACTIVITES REALISEES**

#### **1- Le fonctionnement de la Direction Régionale du Budget et des Finances et des Services rattachés**

##### **1-1 La gestion du personnel de la Direction Régionale**

Dans le cadre de l'amélioration du service, une séance de travail a eu lieu avec les agents SIGOBE dans chaque localité quant aux dispositions à prendre pour une bonne exécution du budget 2024.

##### **1-2 L'encadrement des acteurs du circuit de la dépense en Région**

Conformément aux missions assignées, la Direction Régionale du Budget et des Finances de la région du Tonkpi (Man) a organisé des rentrées budgétaires à l'endroit des Gestionnaires de Crédits pour une bonne exécution du budget à travers le Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires de l'Etat (SIGOBE).

Ces séances ont eu lieu :

- Sous la présidence de Monsieur le Préfet de Département de Zouan-Hounien, le 19 mars 2024 matin, à la salle de réunion de la préfecture de Zouan-Hounien avec trente et un (31) participants;

- Sous la présidence de Monsieur le Préfet de Département de Danané, le 19 mars 2024 après-midi, à la salle de réunion de la préfecture de Danané. Avec soixante-neuf (69) participants ;
- Sous la présidence de Monsieur le Secrétaire Général 1 du Département de Man, le 20 mars 2024, à la salle de réunion de la préfecture de Man. Avec quatre-vingt-trois (83) participants ;
- Sous la présidence de Monsieur le Préfet de Département de Biankouma, le 21 mars 2024, à la salle de réunion de la préfecture de Biankouma avec cinquante-huit (58) participants regroupant les Gestionnaires de Crédits des Départements de Sipilou et Biankouma.

Au cours de ces séances, nous avons communiqué sur 2 points :

- les mesures d'exécution du budget ;
- le traitement des actes de la solde.

Dans le premier point, nous avons présenté le bilan de la gestion 2023 puis communiqué les dispositions à prendre pour une bonne exécution du budget dans le SIGOBE notamment:

- Le dépôt des spécimens de signature auprès de chaque acteur ;
- L'engagement des dépenses dans le respect de l'enveloppe budgétaire qui leur est allouée dans la limite de la régulation budgétaire en vigueur ;
- Les précautions à prendre afin d'éviter les engorgements des dossiers en fin de gestion ;
- la date de la clôture budgétaire fixée au plus tard le 30 novembre 2024 ;
- Les taux d'engagement trimestriel ;
- La procédure de modifications budgétaires ;
- la liste des dossiers à fournir à chaque étape du traitement des actes de dépense.

L'accent a été mis sur :

- le non report des crédits,
- l'interdiction de constituer des passifs et des mandats provisions.

Des conseils pratiques leur ont été distillés pour une bonne gestion 2024. Enfin, un point d'honneur a été mis sur la gestion optimale des abonnements en eau et en électricité.

Dans le second point, nous avons communiqué dans un premier temps, sur les innovations intervenues dans le traitement des salaires. A savoir, la réforme des impôts sur les traitements et salaires.

Dans un second temps, Nous avons dressé la liste des dossiers à fournir dans le cadre du traitement des actes de la solde.

### **A- Point des activités de la Sous-Direction du Suivi de l'exécution Budgétaire**

- Assistance des Gestionnaires de crédits et des Ordonnateurs secondaires nouvellement affectés dans la région du Tonkpi à s'enrôler dans le SIGOBE ;
- Assistance des acteurs des collectivités à la saisie du budget primitif 2024 dans le SIGESCOD.

### **B- Points des activités de la Sous-Direction de la Solde**

#### **Traitement des dossiers de Solde**

N°	DOSSIERS	EFFECTIFS			
		JANVIER	FEVRIER	MARS	TOTAL
1	Allocation familiale	50	42	20	112
2	Déplacement temporaire	126	378	84	588
3	Changement de résidence	45	38	18	101
4	Changement de situation matrimoniale	24	19	05	48
5	Indemnités diverses			05	05

#### **Dossier rejeté**

N°	DOSSIERS	EFFECTIFS			
		JANVIER	FEVRIER	MARS	TOTAL
1	Allocation familiale		03	03	06
2	Déplacement temporaire	10	09	03	22
3	Changement de résidence	03	01	02	06
4	Changement de situation matrimoniale	13	05	05	23
5	Indemnités diverses			01	01

## Motifs de rejet

N°	DOSSIERS	MOTIFS DE REJET
1	Allocation familiale	- Extrait de plus de un (1) an - Doublon
2	Déplacement temporaire	- Doublon ; - Atelier ; - Séminaire ; - Formation
3	Changement de résidence	- Dossier d'une autre Direction Régionale - Absence d'attestation de présence au poste
4	Changement de situation matrimoniale	- Matricule erroné - Absence d'acte de changement de nom - Doublon
5	Indemnités diverses	- Non éligible à l'indemnité demandée

## Point des bons de caisses

	JANVIER	FEVRIER	MARS	TOTAL
Bons reçus	302	474	496	1272
Bons distribués	257	339	186	782
Bons restants	45	135	310	490

## Actes à céder

N°	ATTESTATION	EFFECTIFS			
		JANVIER	FEVRIER	MARS	TOTAL
1	Non révocation	24	69	72	165
2	Révocation et non révocation	23	02	00	23
3	Quotité cessible	01	01	00	02
	Avance sur Rappel (ANEAR)	04	04	05	13
4	Cessation de paiement (CCP)	01	00	00	01
5	Bulletins de solde	22	24	31	77

## 2 DIFFICULTES RENCONTREES

- **Au titre des mobiliers et matériels**

- Trois (3) bureaux agents et huit (08) fauteuils agents défectueux des bureaux 1, 2, 5 et 6 à Man (5), Biankouma (1) Danané (02) ;
- Manque de bureau et de fauteuil ;
- Manque de stabilisateur pour le coffret ;
- Split du bureau 3 défectueux ;
- Deux motos des Agents de Transmission de Man, une moto de l'assistant SIGESCOD et une moto pour la transmission des bons de caisses dans les trésoreries des autres localités, défectueuses.

- **Au titre des locaux**

- Bureaux insuffisants pour contenir tout le personnel ;
- Infiltration d'eaux au plafond depuis les salles d'eau à l'étage et humidité dans des bureaux du rez-de-chaussée ;
- Humidités et défectuosité des placards des 9 bureaux ;

- **Au titre de la gestion de la Solde**

- Edition des duplicata de bulletin aux usagers ;
- Délais de délivrances des actes de la solde (non révocation, révocation et non révocation, quotité cessible, avance sur rappel, cessation de paiement) trop important.

- Au niveau du suivi de l'exécution budgétaire  
RAS

- **Au plan administratif et du personnel**
  - Pas de secrétaire pour les Sous-Directeurs ;
  - Pas d'Assistant SIGOBE à Zouan-Hounien.

### **3 PROPOSITION DE SOLUTIONS**

- Au titre des mobiliers et matériels
  - Remplacement des bureaux et fauteuils défectueux ;
  - Remplacement des motos défectueuses ;
  - Remplacement du split du bureau 3 ;
  - Mise à disposition de quatre (4) stabilisateurs pour les coffrets des quatre localités ;
  - Mise à disposition d'un bureau et d'un fauteuil agent.

- **Au titre des locaux**
  - Construction de trois bureaux annexes et 2 salles d'eaux ;
  - Réhabilitation des salles d'eaux au-dessus des bureaux.

- **Au plan technique**

RAS

- **Au titre de la gestion de la Solde**
  - Nomination d'un régisseur afin de pouvoir éditer les duplicata de bulletins et délivrer les actes de la solde dans les meilleurs délais.

- Au niveau du suivi de l'exécution budgétaire  
RAS
- Au plan administratif et du personnel
  - Affectation de deux secrétaires pour les Sous-Directions ;
  - Affectation d'un assistant SIGOBE à Zouan-Hounien.



## **CONCLUSION**

La Direction Régionale du Budget et des Finances de la région du Tonkpi, chargée d'assurer la coordination et la mise en œuvre des missions de la Direction Générale du Budget et des Finances au niveau local en matière d'exécution budgétaire et de traitement des actes de la solde, connaît un fonctionnement satisfaisant.

Les difficultés relevées visent à améliorer les conditions de travail des agents de la Direction. La prise en compte des solutions proposées permettra de redynamiser les activités de ladite Direction.

Pour une rentabilité efficiente, il est souhaitable que la localité de Sipilou soit à son tour connectée au réseau afin de faciliter les opérations de dépenses dans cette localité.